

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

La chasse aux nuisances

- Actualité - Local -

Date de mise en ligne : vendredi 26 août 2005



Nice Premium



Qui ne s'est jamais plaint à Nice de sacs poubelles traînant à même le trottoir, d'encombrants laissés plusieurs jours sauvagement devant l'entrée d'un immeuble, ou d'un voisin écoutant de la musique un peu trop fort à une heure tardive ? Pour remédier à ces petits tracasseries, qui, mis bout à bout, posent un réel problème, une brigade « environnement » a été créée au sein de la police municipale, à l'initiative de monsieur le Maire, il y a un an et demi.

« Beaucoup de ménage a été fait à Nice, même dans les endroits les plus privés, comme les hôtels de luxe . Avant, il y avait plus de laisser-aller », nous raconte Gilbert Douhet, membre de la brigade environnement et agent de la police municipale depuis plus de vingt ans. En effet, un établissement de luxe peut avoir le nombre d'étoiles qu'il veut, s'il ne possède pas un nombre suffisant de containers pour stocker ses poubelles, il n'est pas aux normes...

Pour traquer les incivilités, la brigade environnement (composée de treize agents), travaille en collaboration avec les services de ramassage des ordures de la CANCA. « Lorsqu'ils remarquent un dépôt sauvage d'ordures, les services de ramassage prennent une photo de celui-ci, et essaient de collecter des preuves à l'intérieur : lettres, adresses, noms... », explique Gilbert Douhet. « Lorsque ces documents arrivent à notre service, nous nous rendons chez la personne incriminée, et nous faisons de la prévention, ou nous verbalisons, en cas de récidive ». Et ce type d'intervention arrive en moyenne une dizaine de fois par jour. « Nous ne sommes pas là pour matraquer mais pour faire de la prévention et rendre service aux gens. Nous n'avons aucun quota à respecter, juste une obligation de résultat ».

Le bruit, cet autre fléau



Le Vieux Nice est particulièrement en point de mire pour le service. « C'est un quartier où les problèmes d'insalubrité sont importants, et où il y a beaucoup de pubs et de boîtes nocturne, ce qui pose des problèmes de nuisances sonores ». Car la brigade environnement mesure également la fréquence et l'intensité du bruit, grâce à un sonomètre. Elle veille notamment à ce que les cinquante-quatre établissements de nuit de la ville ne dépassent les 105 décibels autorisés. « Depuis la création de la brigade, beaucoup de bars et restaurants ont fait de gros travaux pour limiter leurs nuisances sonores, c'est un très bon point ».

Outre ces deux fléaux, ce récent service de la police municipale fait la chasse aux pots d'échappement trafiqués, aux

La chasse aux nuisances

caissons de basse dans le coffre des voitures, aux brûlages hors des saisons autorisées, aux déjections canines et aux animaux nuisibles en liberté. Des petites choses qui améliorent tous les jours le quotidien des Niçois.

Nicolas Pelazza